



HOTEL DE VILLE

belleville

DEMOCRATIE

JANVIER 2024
N°91

Le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024



NOUVELLE **ADRESSE**

Le **Groupe Moretto** représente désormais les marques **Nissan et Suzuki à Verdun**. Venez nous rencontrer :



 **WEI du Wameau**
55430 Belleville-sur-Meuse



Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer

L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Madame, Monsieur, chers Bellevilloises et chers Bellevillois

L'année 2023 se termine dans un climat difficile. Le monde est bouleversé par des guerres consternantes qui anéantissent les peuples.

Nous sommes dans un contexte d'incertitudes qui a vu aussi grandir nos inquiétudes face aux expressions de haine et de violence, face aux multiples remises en cause de nos instances démocratiques, de nos institutions, de l'action des forces de l'ordre. Tout cela traduit le mal-être de notre République.

Alors quels vœux pouvons-nous souhaiter devant toutes ces graves et douloureuses constatations. Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement. Alors souhaitons à toutes et tous l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaire pour transformer nos vœux en réalités.

Mais avant tout gardons une bonne santé. C'est donc le vœu le plus important pour vous et vos proches afin que vous passiez une bonne et heureuse année 2024.

Exercer un mandat d'élu est avant tout être guidé par l'intérêt public. Notre engagement est sans nul doute là. Être élu, diriger une collectivité, comme présider une association, c'est servir. Du reste, comment pourrait-il en être autrement ? Cet intérêt public est le moteur de nos décisions. Il ne sert à rien de tenir des discours masquant la difficulté des temps que nous vivons. Nos concitoyens ont besoin de paroles de vérité et la récente actualité montre bien que les Français ne supportent plus les faux-semblants et les paroles sans conviction et sans contenu. Les promesses ne servent à rien si elles ne peuvent se faire. Nos marges de manœuvre sont limitées, contraintes entre les dépenses obligatoires, les charges nouvelles, les transferts de compétence et la baisse des dotations de l'Etat.

De ce fait, la solidarité est indispensable afin que chacun trouve sa place et bénéficie des bienfaits de l'action collective. Nous sommes tous liés et solidaires œuvrant pour un but commun : l'épanouissement et le bien-être de chacun. Cette description s'applique parfaitement à l'état d'esprit qui anime notre équipe municipale et qui l'amène à envisager des projets au profit des administrés puis à les réaliser.

Toutefois les projets mettent du temps avant leur réalisations. Enfin la rénovation de la salle des fêtes se termine. Plusieurs dossiers sont en cours : installation d'une centrale photovoltaïque, la maison de colocation pour les seniors, la fin de l'entretien du bâtiment de la mairie, la maison des associations, le diagnostic du pont du barrage.

La solidarité c'est aussi avec le travail aux côtés de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. 2024 verra la fin des travaux de la rue du Général Sarrail, la mise en place de la collecte des biodéchets. La validation du plan local d'urbanisme intercommunal



et de l'habitat devrait bientôt se concrétiser. La loi « Climat et Résilience » nous impose bien des contraintes, à savoir en premier la diminution des surfaces à urbaniser ce qui impacte le développement de la commune. La solidarité et la concertation sont les clefs de la réussite de l'Agglomération qui forcément rejaille sur les communes membres. Nous travaillons tous pour le mieux vivre ensemble et l'amélioration de l'équipement de notre territoire.

Je souhaite apporter un soutien tout particulier aux anciens de la commune, aux associations et à tous les bénévoles qui œuvrent pour créer un lien social dans ce contexte bien compliqué.

Une très bonne année bien-sûr au personnel communal, pour le professionnalisme et le travail quotidien, pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité en général. Merci pour leur implication et leur dévouement pour faire en sorte que Belleville soit une commune agréable à vivre. Leur travail est essentiel pour l'équipe municipale et moi-même, c'est un travail en confiance. Merci aux élus qui m'aident au quotidien. Chaque jour ils sont présents. Parler d'équipe n'est pas un vain mot.

Au seuil de la nouvelle année, je présente au nom de toute l'équipe municipale, des meilleurs vœux de santé et de prospérité à toutes les Bellevilloises et à tous les Bellevillois. Mais je pense également à celles et ceux qui doivent faire face à l'adversité, aux ennuis de santé, aux difficultés d'ordre économique et social et pour lesquels la vie de tous les jours est difficile.

Que cette nouvelle année voit progresser la liberté et la justice, l'égalité et la solidarité, la fraternité et la paix !

Soyons confiant en l'avenir malgré les incertitudes du moment. Il nous faut rester optimiste pour notre avenir et celui de nos enfants.

Je vous renouvelle tous les meilleurs vœux possibles à chacune et à chacun d'entre vous. Que l'année 2024 soit riche de projets et de réussite. Qu'elle apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la réalisation de toutes vos espérances. Et pour la commune de Belleville-sur-Meuse, continuons à porter un bel avenir.

Bonne année 2024 à vous et à Belleville sur Meuse !

Madame le Maire de Belleville-sur-Meuse
Marie-Paule SOUBRIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2022

- Droits de place de la fête foraine

À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à appliquer les tarifs des droits de place de la fête foraine dite « fête de Pâques ».

- Participation de la commune aux différents évènements familiaux

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à supprimer trois cases des bénéficiaires concernant la participation de la commune aux différents évènements familiaux en cas de naissance, mariage, retraite et décès.

- Engagement du ¼ d'investissement

À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à mandater la somme de 16 000 € à l'article 2183 « acquisition de nouveaux logiciels » avant le vote du budget primitif 2023.

- Versement de la subvention au CCAS

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à verser une subvention de 20 000 € au CCAS du budget général au budget du CCAS dès le 1er janvier 2023.

- Modification de la durée hebdomadaire d'un emploi

À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à créer le poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à 31 h 50 pour un agent des services administratifs à compter du 1er décembre 2022.

- Modification numéros parcelles vendues à Messieurs OME Christophe et PHILIPPE Fabrice à la suite d'une division

Par 20 voix pour (Monsieur Christophe OME est sorti de la salle étant concerné par la vente) : Autorise Madame le Maire à approuver la division de la parcelle AK 587 et à attribuer les parcelles cadastrées AK 764 et AK 765 à Messieurs OME Christophe et PHILIPPE Fabrice.

- Alimentation en électricité et fourniture de gaz "Accord-cadre" Constitution d'un groupement de commandes

À l'unanimité des membres votants : Approuve le principe d'un accord-cadre pour l'achat d'électricité et de gaz, autorise le groupement de commandes entre la commune de Verdun, le CCAS de Verdun, la CAGV et les communes de la CAGV qui le désirent, autorise Madame le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes et à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

- Vente de terrain à M. DUCHESNE André

Par 20 voix pour et 1 abstention : autorise Madame le Maire à vendre une partie (544 m2) de la parcelle AH 114 située chemin des Carrières au prix de 5 000 € à Monsieur DUCHESNE André devant sa propriété et faisant partie du domaine privé communal.

Questions diverses :

- Sébastien SPAGNUT : pose la question sur le devenir des terrains de tennis derrière la halle des sports Alain Convard. Samuel AMBROSIO répond que pour l'instant, rien n'est tranché
- Jean-Luc DURET : les services de Police font plus de rondes sur la commune (plus de véhicules et plus de personnels)
- Sébastien GEORGE : demande du bureau de tabac face à la Mairie pour installer une terrasse en bois devant le bureau de tabac ainsi que sur le trottoir sur le côté du magasin. Le feu tricolore risque de gêner et n'est pas réglementaire d'après lui ; un dossier devra être déposé
- Patrick MARTIN : projet avec l'AMOMA 55 de plantation de 500 arbres avec les élèves de 2 maisons familiales et l'école Sainte Anne de Verdun (Fort de Belleville-sur-Meuse)

Informations diverses :

- Marie-Paule SOUBRIER : les services de la Police nous ont interrogé sur l'éclairage public de la commune ; des fleurs sur les tombes au cimetière ont été mangées par des chevreuils ; la commune a été retenue en tant que « territoire intelligent » ; rappel de la cérémonie du 5 décembre prochain pour la guerre d'Algérie à

11h00 Place Maginot à Belleville-sur-Meuse

- Christophe OME : livraison des agendas 2023 mercredi 30 novembre et distribution du bulletin municipal vers le 15 décembre prochain
- Michel REVEANI : le radar pédagogique installé Rue du Général de Gaulle ne fonctionne toujours pas



CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2023

- Compte-rendu de décisions prises par délégation du Conseil Municipal

Madame le Maire donne lecture des décisions suivantes :

- Décision n° 03/2022 : Attribution du marché de travaux de la mise aux normes de la salle des fêtes communale
- Décision n° 04/2022 : Avenant n° 4 – Convention de remblai de la carrière de Montgrignon SARL KANOSTP

- Création d'un grade d'Adjoint Technique Territorial

À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à créer le grade d'Adjoint Technique Territorial et de l'intégrer au tableau des postes et des effectifs créés dans les emplois communaux, et ce, à compter du 1er mars 2023.

- Avenant n° 1 à la convention cadre 2020 de la convention de mutualisation

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention cadre de mutualisation du 2 décembre 2020 et la modification du calcul des charges logistiques avec la CAGV dans le cadre de l'adhésion du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

- Prime exceptionnelle acte de courage Pierric HUMBERT

Par 19 voix pour et 3 voix contre : Autorise Madame le Maire à verser la somme de 300.00 € à Monsieur Pierric HUMBERT, Agent en contrat des Services Techniques Municipaux, pour son acte de courage et de dévouement du mois de juin 2022.

- RIFSEEP modifications

À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à apporter quelques modifications à la délibération du 20 octobre 2022 concernant le RIFSEEP (IFSE versé mensuellement et le CIA versé annuellement) comme demandé lors du contrôle de légalité de la Préfecture et de la saisine du CST (Comité Social Territorial) du Centre de Gestion de la Meuse.

- Renouvellement logiciel BIBLIBRE bibliothèque

À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à renouveler le contrat de maintenance avec la société BIBLIBRE pour le logiciel de la bibliothèque municipale comprenant l'hébergement, le support et la maintenance pour une durée de 1 an, à compter du 1er janvier 2023 et pour un montant annuel HT de 222.70 € (tarif 2022), tarif 2023 non encore connu.

- Nouvelle tarification occupation domaine public pour la fête de Pâques

Par 21 voix pour et 1 abstention : Autorise Madame le Maire à louer à 0.50 € le m2 pour la fête de Pâques et ainsi modifier les tarifs des droits de place de la fête de Pâques comme évoqué à la commission travaux du 17 janvier dernier.

- Questions diverses :

Madame le Maire demande l'avis sur le sujet de l'éclairage public en vue des économies d'énergie comme évoqué lors de la commission travaux du 17 janvier dernier.

À l'issue de la réunion du Conseil Municipal, une délégation de 6 personnes de la CAGV dont Monsieur Samuel HAZARD, Président, est venue faire une présentation du projet de territoire et les éléments du contexte budgétaire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2023

- Bail rural pompage de BRAS-SUR-MEUSE

À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à rédiger le bail rural avec Monsieur DAUTEL Yannick, représentant le GAEC DAUTEL, terrain appartenant à la commune sise sur le territoire de la commune de BRAS-SUR-MEUSE, parcelle d'une superficie de 1 ha 81 a 86 ca acquise au Conseil Départemental de la Meuse par acte administratif de vente du 27 mai 2015. Il s'agit de la parcelle ZB 215 d'une superficie de 1 ha 78 a 86 ca (la différence de 3 ares provient de la présence sur cette parcelle d'un puit où toute activité est interdite). Le bail rural prend effet le 1er janvier 2023 pour une durée de 9 années. La commune est en droit de réclamer les loyers antérieurs sur une période de trois ans, il y a lieu de reprendre les années 2020 – 2021 et 2022.

- Fin convention du Bois Lecourtier

À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à mettre fin à la convention de mise à disposition du Bois Lecourtier avec Monsieur GIL Romain, n'ayant plus d'activités sur ce terrain.

- Renouvellement contrat de maintenance panneau lumineux CENTAURE SYSTEMS

À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à renouveler le contrat de maintenance du panneau lumineux avec CENTAURE SYSTEMS, pour une durée d'un an, à compter du 21 mars 2023, et ce, pour un montant annuel HT de 788,26 €.

- Contrat de maintenance ascenseur Maison de Santé avec OTIS

À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à régler la facture de maintenance de l'ascenseur de la Maison de Santé pour un montant annuel de 1 350,80 € HT à compter du 1er octobre 2022. En effet, dans le cadre de l'installation neuve de l'ascenseur à la Maison de Santé, la Société OTIS a fait profiter la commune d'une maintenance offerte pendant deux ans (gratuité du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2022).

- Contrat de maintenance logiciels JVS MAIRISTEM

À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à renouveler le contrat de maintenance des logiciels avec JVS MAIRISTEM pour un montant annuel HT de 3 615,00 € dans le cadre du passage à la comptabilité M57.

- Tarifs Fête de Pâques et photocopies couleur

À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à appliquer les tarifs des droits de place de la fête foraine dite « Fête de Pâques » et à modifier la grille tarifaire lignes 1, 2 et 3. Autorise également Madame le Maire à supprimer la ligne 30 de la grille tarifaire des télécopies (fax) que les services n'utilisent plus et à remplacer par les tarifs des photocopies couleur formats A4 et A3.

- Contrat de maintenance paysage toits terrasses Maison de Santé

À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer le contrat de maintenance avec Meuse Paysages SAS pour l'entretien des toits terrasses de la Maison de Santé pour un montant annuel de 2 150,00 € HT, à compter du 1er janvier 2023 et pour une durée d'un an et avec deux interventions dans l'année.

- Convention de servitude avec ENEDIS lieudit 0003 André Maginot

À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS dans le cadre de l'étude du renouvellement du réseau haute tension souterraine et de l'amélioration de la qualité de desserte Rue du Général de Gaulle, les travaux envisagés doivent emprunter la parcelle AB 513 lieudit 0003 André Maginot.

- Questions diverses :

/

- Informations diverses :

- Monsieur Lionel LARMIGNY : 5 caméras de vidéo protection avaient été installées sur la commune il y a quelques années et 20 viennent d'être installées (marché en octobre 2022, tout était installé en janvier 2023).
- Monsieur Sébastien SPAGNUT : L'Assemblée Générale de Belle-

ville Nature Environnement aura lieu le 8 mars prochain. Taillage des vignes du verger conservatoire.

- Madame Sylvie CHARDIN : Contentieux avec E-MAG, prestataire de la téléphonie, les factures sont non conformes (TVA à 19,6 %), erreurs dans les factures, ne sont pas sur CHORUS PRO, déjà deux mises en demeure et une troisième en janvier 2023, donc la commune va présenter un dossier à la Répression des Fraudes.

- Madame Emilie GARAND-MULLER : La collecte de jouets est terminée et a très bien fonctionné, la distribution va bientôt débiter.



CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2023

- Approbation du compte administratif 2022 du budget général :

À 15 voix pour et 5 abstentions : adopte le compte administratif 2022 du budget général présenté par Madame la 1ère Adjointe

- Approbation du compte de gestion 2022 du budget général

À 17 voix pour et 5 abstentions : adopte le compte de gestion 2022 du budget général de Monsieur le Trésorier

- Affectation du résultat 2022 du budget général

À 17 voix pour et 5 abstentions : décide d'affecter les résultats présentés au budget général

- Vote des taux de fiscalité 2023

À 17 voix pour et 5 voix contre : dans le cadre de l'entrée en vigueur du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales issu de la suppression de la taxe d'habitation, les communes se voient ainsi transférer la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire en compensation de la perte du produit de la taxe d'habitation résidence principale (THRP). Donc, nous devons ajouter à notre taux de 9,40 % le taux du Département qui est de 25,72 % ce qui amène la commune à voter un taux de 35,12 %. Le produit de cette taxe sera corrigé par un coefficient correcteur qui mettra la commune dans une situation de contributeur. Ainsi, le contribuable paiera la taxe foncière bâtie à hauteur de 35,12 % de la valeur locative ; mais la commune ne recevra que le produit correspondant à 9,40 % puisqu'elle n'a plus de ressources THRP depuis 6 ans.

Les taux de fiscalité 2022 sont votés comme suit :

- Taxe d'habitation : 0.00 %
- Taxe foncière bâtie : 35.12 %
- Taxe foncière non bâtie : 0.00 %

- Vote des subventions 2023

À 21 voix pour et 1 abstention : valide la proposition des subventions aux associations pour l'année 2023 qui a été étudiée par la Commission Vie Associative

- Emprunt de 270 000 €

À 17 voix pour et 5 abstentions : autorise Madame le Maire à contracter un emprunt de 270 000 € en fine sur 2 ans à un taux fixe de 3,69 % auprès du Crédit Agricole Lorraine afin de financer les travaux de mise aux normes de la salle des fêtes en attendant le paiement des subventions

- Emprunt de 150 000 €

À 17 voix pour et 5 abstentions : autorise Madame le Maire à contracter un emprunt d'un montant de 150 000 € auprès du Crédit Agricole Lorraine afin de financer la partie de l'autofinancement des travaux de mise aux normes de la salle des fêtes, emprunt sur 10 ans à un taux fixe de 3,40 %

- Vote du budget primitif 2023 du budget général

À 15 voix pour et 7 abstentions : vote le budget primitif 2023 du budget général comme il a été exposé

- Journée de solidarité 2023

À 21 voix pour et 1 voix contre : valide la proposition faite sur la journée de solidarité, à savoir, la réalisation de cette journée au cours des semaines 24 et 25 du mois de juin 2023

- Demande de subvention voyage à Paris

À 21 voix pour et 1 abstention : autorise Madame le Maire à faire une demande de subvention à la Fédération Nationale André Maginot par l'intermédiaire de Monsieur le Colonel Schwindt afin de financer une partie du voyage à Paris dans le cadre de la visite du Sénat avec le Conseil Municipal des Enfants

- Transfert de propriété du Département à la commune Route de Montgrignon

À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à compléter et signer le questionnaire relatif à l'identité du futur propriétaire des parcelles AI 78 et AI 83 nécessaire à la rédaction de l'acte opérant le transfert de propriété à titre gracieux du Département à la Commune.

- Questions diverses :

/

- Informations diverses :

Madame le Maire informe de la réfection de la Route de Montgrignon par le Département. Les travaux sont prévus sur la période du 15 mai au 15 août 2023.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023****- Élections sénatoriales du 24 septembre 2023**

Les 16 conseillers municipaux avec 6 pouvoirs de vote ont procédé à l'élection des 7 délégués titulaires et des 4 délégués suppléants appelés à procéder à l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023.

Il s'agit de : Madame CHARDIN Sylvie, Monsieur REVEANI Michel, Madame GARAND-MULLER Emilie, Monsieur DELCROIX Dylan, Madame MEJRI Christelle, Monsieur AMBROSIO Samuel, Madame WETTER Laura, délégués titulaires et Monsieur GEORGE Sébastien, Madame JEANNESSON Martine, Monsieur COLSON Erwan et Madame MUNERELLE Régine, délégués suppléants.

Aucune question et information diverses n'ont été posées

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2023****- Convention « Les Amis de la Route de Goethe 1792 »**

À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à signer la convention de collaboration avec l'association « Les Amis de la Route de Goethe 1792 » dont le but est la création d'une route touristique, historique et culturelle, de Longwy en Meurthe-et-Moselle à Weimar en Allemagne, à partir de l'itinéraire que cette grande figure historique a emprunté en 1792, lors de la Campagne de France.

- Avenant local salon de toilette « Chez Nala »

À l'unanimité des membres votants : Madame le Maire donne l'autorisation à Madame JACQUES épouse GILLET Cathy, locataire depuis le 1er mars 2022 du local du rez-de-chaussée de la Poste 23 Rue du Général de Gaulle à sous-louer à un éducateur comportementaliste animalier.

- Adhésion à l'Association des Communes Forestières de la Meuse

À 15 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions : autorise Madame le Maire à renouveler l'adhésion à l'Association des Communes Forestières de la Meuse et à payer une cotisation d'un montant de 110.00 € correspondant à la cotisation 2023 et à l'abonnement à la revue nationale des Communes Forestières de la Meuse.

- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à fixer le taux à 100 % pour chaque grade accessible par la voie d'avancement de grade, à savoir :

Cadre d'emploi : Adjoint Administratif Territorial

- Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Cadre d'emploi : Adjoint Technique Territorial

- Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

- Création du grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe

À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à créer le grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe et de l'intégrer au tableau des postes et des effectifs créés dans les emplois communaux.

- Création du grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1ère classe

À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à créer le grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1ère classe à raison de 17h30/semaine et de l'intégrer au tableau des postes et des effectifs créés dans les emplois communaux.

- Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)

À 21 voix pour et 1 abstention : Après débat au sein du Conseil Municipal sur les orientations du projet de Règlement Local de Publicité intercommunal par la CAGV, autorise Madame le Maire à approuver les objectifs poursuivis exposés et à prendre acte de la présentation et de la tenue du débat sur les orientations.

- Opération Mille Talents 2023

À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à valider l'opération Mille Talents 2023 pour la 7ème année consécutive.

- Informations diverses :

M^{me} Marie-Paule SOUBRIER :

• Fleurissement de la commune : les suspensions n'ont pas été installées, le parterre de fleurs devant la Mairie a été nettoyé complètement et a été fleuri ainsi que le rond-point Blairet

- Le bulletin municipal de juillet sera prochainement distribué

• Feu d'artifice du 13 juillet prochain tiré par le Comité des Fêtes : pas sûr d'être tiré, c'est en fonction de la décision de la Préfecture (M. Christophe OME précise que s'il n'y a pas de feu d'artifice, il n'y aura pas de marché nocturne

• Droit de place emprise foncière parking du Lidl qui fait 955 m² : demander une redevance d'occupation du domaine public

- Questions diverses :

• M^{me} Virginie FOURILLON : Les horaires de la Mairie ont été modifiés, c'est gênant pour les habitants de Belleville-sur-Meuse qui travaillent et quittent à 17h00. Madame le Maire explique que de 17h00 à 18h00 le mardi, la secrétaire de permanence n'accueillait que très peu de monde

• M. Patrick MARTIN : Courrier de l'AMOMA concernant les plantations – Prêt d'un terrain par la commune – Prévoir une commission travaux avant le 14 juillet pour en parler

• M. Sébastien SPAGNUT : Récupérateurs d'eau de pluie, la CAGV n'en a plus, la distribution se fait par secteur (réseau inondable)

• M. Christophe OME : Samedi 2 septembre 2023 : Forum des associations, problème de stationnement, s'il ne pleut pas on pourrait prévoir un parking derrière la Halle des Sports Alain CONVARD.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2023

- Avenant n° 1 au marché initial - Mise aux normes de la salle des fêtes - Lot 7 électricité

Par 16 voix pour et 6 abstentions : autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché initial pour la mise aux normes de la salle des fêtes dans le cadre de l'extension du système de sécurité incendie existant qui doit être déposé à l'accueil de la mairie et mise en place d'une nouvelle centrale SSI dans la salle des fêtes avec l'entreprise EGIL pour un montant de 1 277,42 € HT.

- Avenant n° 2 au marché initial - Mise aux normes de la salle des fêtes - Lot 1 gros œuvre

Par 16 voix pour et 6 abstentions : autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 2 au marché initial pour la mise aux normes de la salle des fêtes dans le cadre de modifications au niveau du dallage extérieur devant la salle des fêtes avec l'entreprise DRENERRI pour un montant de 3 600,00 € HT.

- Avenant n° 3 au marché initial - Mise aux normes de la salle des fêtes - Lot 8 sols

Par 16 voix pour et 6 abstentions : autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 3 au marché initial pour la mise aux normes de la salle des fêtes dans le cadre de modifications concernant la pose de carrelages à l'entrée de la salle des fêtes avec l'entreprise GIL et associés pour un montant de 1 830,00 € HT.

- Avenant n° 4 au marché initial - Mise aux normes de la salle des fêtes - Lot 3 menuiseries extérieures

Par 16 voix pour et 6 abstentions : autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 4 au marché initial pour la mise aux normes de la salle des fêtes dans le cadre de modifications concernant la pose d'une porte au sous-sol (donnant dans la cour d'école) avec l'entreprise ALBRAND pour un montant de 1 725,00 € HT.

- Avenant n° 5 au marché initial - Mise aux normes de la salle des fêtes - Lot 9 peinture

Par 16 voix pour et 6 abstentions : autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 5 au marché initial pour la mise aux normes de la salle des fêtes dans le cadre de modifications concernant la mise en peinture de la façade de la Mairie en harmonie avec la salle des fêtes, avec l'entreprise TONNES pour un montant de 10 451,00 € HT.

- Marché des illuminations

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à passer un marché de contrat de location d'illuminations de Noël pour une durée de 3 ans avec l'entreprise DECOLUM ILLUMINATIONS pour un montant de 7 795,64 € TTC.

- Achat d'un terrain Chemin des Brouillards

Par 21 voix pour et 1 abstention : autorise Madame le Maire à acheter la parcelle AE 511 lieudit « Les Brouillards » appartenant à Monsieur Daniel POULAIN, décédé, d'une superficie de 645 m2 au prix de 35 000,00 €. Le notaire chargé de rédiger l'acte sera Maître MANCINI, Notaire à VERDUN.

- Notification subvention du GIP projet de réhabilitation de la salle des fêtes

Par 18 voix pour et 4 abstentions : autorise Madame le Maire à signer la convention conclue entre la commune et le GIP Objectif Meuse dans le cadre de la notification de subvention pour le projet de réhabilitation de la salle des fêtes.

- Signature de la convention avec la FUCLEM

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à signer la convention avec la FUCLEM dans le cadre de l'enfouissement des réseaux secs de la Rue du Général Sarrail.

- Tarifs de la Salle des Fêtes

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à appliquer les nouveaux tarifs de la salle des fêtes comme décidés lors de la commission « vie associative » du 31 août 2023.

- Arrêté domaine public parking anciennement LIDL 2 Rue du Général de Gaulle

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à

demande une redevance d'occupation du domaine public d'un montant de 8 000,00 € par an pour l'occupation du parking situé 2 Rue du Général de Gaulle aux Coopérateurs de Champagne, propriétaires des locaux de l'ancien LIDL.

- Convention AMOMA plantation d'arbres

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition d'une partie du terrain situé non loin du Fort de Belleville, parcelle cadastrée AL 753 lieudit « Au Fraîcheur ». Cette convention consisterait à planter des arbres de différentes essences résistantes aux changements climatiques, opération suivie et financée par l'Association de l'Ordre du Mérite Agricole de la Meuse (AMOMA 55) et en partenariat avec la MFR de Damvillers.

- Informations diverses :

Marie Paule SOUBRIER :

- Concernant l'ancien LIDL 2 Rue du Général de Gaulle, une déclaration de travaux a été déposée par les Coopérateurs de Champagne et a été autorisée pour la restructuration en 3 surfaces commerciales.

- La commune ne peut toujours pas demander la rétrocession de la voirie du lotissement privé Demenois car elle n'est pas en possession de toutes les informations nécessaires.

- Des courriers ont été envoyés à tous les propriétaires de terrains qui semblent être en état d'abandon sur la côte Saint Michel afin de faire un recensement parcellaire des biens et de remettre en état les royes foulées. En aucun cas, la commune ne veut s'approprier de terrains.

- La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun nous demande 15 emplacements à définir sur la commune afin d'y mettre des conteneurs de biodéchets, la commune attend d'avoir des informations.

- Questions diverses :

- Christophe OME : cette année, le marché de Noël aurait dû se faire le jeudi 21 décembre 2023 dans la cour de l'école élémentaire, cependant, il s'avère que les écoliers ne seront pas en vacances donc le Marché de Noël se fera sur la Place Maginot.

Marie-Paule SOUBRIER avise l'assemblée que c'est sans doute la dernière séance du Conseil Municipal de Brigitte VALERI car elle fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er novembre 2023.



CONSEIL MUNICIPAL DU 07 NOVEMBRE 2023

- Installation du Conseil Municipal des Enfants

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à approuver l'installation des membres élus le 20 octobre du Conseil Municipal des Enfants qui a été créé en 2021

- Suppression du grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2° classe

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à supprimer le grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe, à temps non complet, à raison de 17,50 heures hebdomadaires, et mettre à jour le tableau des effectifs.

- Suppression du grade d'Adjoint Technique Territorial

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à supprimer le grade d'Adjoint Technique Territorial, à raison de 35 heures hebdomadaires, et mettre à jour le tableau des effectifs.

- Signature de l'avenant au contrat de maintenance des bâtiments communaux IDEX

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°6 au contrat d'entretien des bâtiments communaux avec la société IDEX afin de valider les indices de revalorisation.

- Décision modificative pour l'opération « Mille Talents »

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à prendre la décision modificative dans le cadre de l'opération « Mille Talents ».

- Décision modificative pour remboursement TCFE

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à prendre la décision modificative pour le remboursement d'une TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité) de l'année 2022.

- Périodicité des règlements régie de recettes du marché

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à facturer à chaque exposant son droit de place au trimestre et ce à compter de novembre 2023.

- Avis sur enquête publique société ANTOINE EST sur le Territoire de VERDUN

Par 15 voix pour et 7 abstentions : Autorise Madame le Maire à émettre un avis favorable sur l'enquête publique qui va se dérouler du lundi 30 octobre au mercredi 29 novembre 2023 inclus suite à demande d'autorisation environnementale portant sur l'augmentation de la capacité de production de l'unité de lavage de citernes routières alimentaires de la Société ANTOINE EST sur le territoire de la commune de Verdun.

- Avenant n° 6 au marché initial - Mise aux normes de la salle des fêtes - Lot 8 sols

Par 17 voix pour et 5 abstentions : Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 6 au marché initial pour la mise aux normes de la salle des fêtes dans le cadre de modifications concernant la pose de carrelages à l'entrée de la salle des fêtes avec l'entreprise GIL et associés pour un montant de - 459,60 € HT.

- Avenant n° 7 au marché initial - Mise aux normes de la salle des fêtes - Lot 4 Menuiseries Intérieures

Par 17 voix pour et 5 abstentions : Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 7 au marché initial pour la mise aux normes de la salle des fêtes pour la fourniture et la pose de meubles avec l'entreprise STEINER pour un montant de 1 054 € HT.

- Retenue de garantie Société PIDC

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer les documents nécessaires afin de conserver la retenue de garantie d'un montant de 1 748,39 €.

- Informations diverses :

- Marie-Paule SOUBRIER :
 - Distribution de nouveaux containers poubelles pucés et de bio seaux par la CAGV aux administrés et reprise des anciens pour recyclage.
 - 14 Points d'Apport Volontaire seront mis en place sur la commune pour vider les Bio seaux.
 - Une réunion sur le compost est prévue le 04 décembre prochain.
- Projet des panneaux photovoltaïques : Le projet avance. Une réunion a eu lieu à la DDT.
- Sébastien SPAGNUT :
 - Rencontre avec l'ONF concernant l'Hêtre Chandelier Remarquable sur le territoire de Belleville. Arbre de 200 ans qui a subi la guerre. Essayer de le préserver.
- Émilie GARAND MULLER :
 - Les enfants du Conseil Municipal sont invités au Prélèvement de la Flamme le 10 novembre au Monument à la Victoire de VERDUN.
 - Les enfants du Conseil Municipal participeront à la cérémonie du 11 novembre.

- Questions diverses : /

INFORMATIONS SUR LES NOUVEAUX BACS NOIRS ET LES BIODÉCHETS

En janvier 2024 une loi impose des nouveautés en matière de collecte, de tri des déchets et biodéchets.

DOTATION DE NOUVEAUX BACS NOIRS POUR LES OMR (ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES)

La CAGV va procéder au remplacement de vos anciens bacs noirs par des bacs neufs Grand Verdun, pucés et sans serrure. Un courrier vous sera adressé 10 jours avant le passage par une personne habilitée de la société CONTENUR. En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte à lettres pour recontacter la société.

Si votre poubelle contient des déchets lors du changement, ils seront déversés dans le nouveau bac par l'agent de la société. Les nouveaux bacs ont le même volume, 180 l ; et la même couleur dans toute la communauté afin de faciliter le travail des rippeurs. À l'issue de la dotation, seuls les nouveaux bacs seront collectés par l'entreprise Suez. Le passage de l'entreprise CONTENUR à Belleville-sur-Meuse devrait se faire sur la période du 17 novembre au 2 décembre 2023.

Début 2024, nous devons trier nos biodéchets dans des bacs spéciaux mis à disposition à l'aide d'un seau bio distribué par la CAGV.

Les bio déchets sont essentiellement des déchets alimentaires comme le reste de viande ou d'assiette, de poissons cuits, d'épluchures, de fromage, de laitage, marc de café, thé coquille d'œuf, aliments avariés...

La CAGV va installer 14 points de collecte ou d'apport volontaire sur la commune de Belleville sous forme d'abri bac métallique. Ils renfermeront un bac à roulettes dédié aux biodéchets jetés par les administrés. Il sera vidé et lavé chaque semaine par le prestataire. Les déchets seront compostés à Belleville même et utilisés comme fertilisant par les agriculteurs locaux.

SÉBASTIEN SPAGNUT



ÉCOLE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MAGINOT

L'école élémentaire MAGINOT accueille actuellement 185 élèves répartis en 8 classes :

- CP avec **M^{me} PERIN-PEREIRA** : 20 élèves
- CP avec **M^{me} SOWINSKI** : 20 élèves
- CE1 avec **M^{me} GIRON** : 24 élèves
- CE1/CE2 avec **M^{me} MARTINET** et **M^{me} L'HUILLIER** : 23 élèves
- CE2 avec **M. RAGUIN** : 25 élèves
- CM1 avec **M. COLLET** : 24 élèves
- CM1/CM2 avec **M^{me} MORTAS** et **M^{me} LEGRAND** : 24 élèves
- CM2 avec **M^{me} HAMRI** et **M^{me} GLADIEUX** : 25 élèves

Le dispositif Ulis, piloté par **M^{me} LEROY** et **M. PETIT**, compte 12 élèves, répartis dans leurs classes de référence. 5 AESH complètent l'équipe éducative.

Marie ROBINET et **Perrine DORIDANT** sont les responsables des services périscolaires pour les 2 écoles (maternelle et élémentaire).

Les horaires restent les mêmes : 8h35/12h05 et 13h50/16h20.

Cette année, le sport sera mis à l'honneur de manière encore plus marquée, en marge des JO de Paris 2024 :

participation au cross du collège Buvignier, animations USEP, partenariats sportifs,...

Les enfants ont assisté récemment à un spectacle dans le cadre du festival Humour et Handicap, et plusieurs classes ont inscrites à un spectacle de théâtre dans le cadre du festival «les Bouill'ry».

Des projets autour de la lecture et du plaisir de lire sont aussi mis en place comme tous les ans (prix des Incorruptibles, ateliers Lire et Faire Lire pour les CP et CE1).

Des actions de sensibilisation à la sécurité et au respect dans les transports scolaires est proposé aux CE2 par la CAGV, ainsi que d'autres actions de sécurité routière et domestique avec l'association prévention MAIF.

Un projet autour des économies d'énergie va être démarré en décembre auprès des élèves de CP à CE2, en partenariat avec le CPIE.

Candice GLADIEUX

Directrice
Ecole Elémentaire Maginot
55430 Belleville-sur-Meuse
Tél : 03.29.84.25.87
Mail : ce.0550900@ac-nancy-metz.fr



ÉCOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT

Bienvenue à l'école maternelle Charles Perrault de Belleville-sur-Meuse qui accueille vos enfants de la Toute Petite Section à la Grande Section. La direction de l'école est assurée par **M. DEMOUGIN Baptiste**, déchargé les lundis.

Pour l'année scolaire 2023-2024, nous avons 5 classes pour un total de 99 élèves :

- TPS/PS avec **M^{me} DELANDRE Fabienne** : 19 élèves
- PS/MS avec **M^{me} GONCE Bénédicte** : 21 élèves
- MS avec **M. DEMOUGIN Baptiste** : 22 élèves
- MS/GS avec **M^{me} GELINOTTE Carelle** : 19 élèves
- GS avec **M^{me} LEROUX Christel** : 18 élèves

5 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) assistent les enseignants à temps plein : **M^{me} BRIARD Sophie** (TPS/PS), **M^{me} JALABERT Marie** (PS/MS), **M^{me} KOLODZIEJCZAK Alexandra** (MS), **M^{me} MASSINI Sabrina** (MS/GS), **M^{me} SAILLY Cécile** (GS).

Les actions menées en 2022-2023 se sont articulées autour du projet d'école donc voici les priorités :

- Améliorer les acquis et les résultats de tous les élèves dans les domaines fondamentaux
- Favoriser la découverte du milieu culturel, artistique et sportif
- Faire de l'école un lieu d'ouverture et de réussites

Cette année, l'école entre dans le dispositif « ÉLYSÉE » : les élèves de Grande Section ont une approche plus approfondie de la langue allemande dans le cadre d'un partenariat avec un jardin d'enfants qui se trouve à Völklingen (en Allemagne). Différents échanges sont prévus au cours de l'année (correspondances régulières grâce à un espace numérique, rencontres, projets autour du thème de la chorale franco-allemande etc.).

N'hésitez pas à contacter l'établissement pour tout renseignement supplémentaire :

41 avenue Gaston Demenois
55430 Belleville-sur-Meuse
Tél : 03.29.84.26.56
Mail : ce.0550756@ac-nancy-metz.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Ce vendredi 20 octobre, le conseil municipal des enfants a été renouvelé de moitié.

En effet les élèves partant en 6ème laissent leurs sièges vacants pour les nouveaux élèves de CM1. Les conseillers municipaux enfants sont élus pour deux années.

Ainsi, 6 nouveaux conseillers ont été élus : **ABOULAICH Medhi, BOUQUOT Emmanuella, COOLS Lilirose, GAMBETTE Hugo, MULLER Arthur, RENAUX Inès.**

Nous les félicitons pour leur engagement et espérons un mandat dynamique en leur compagnie.

Ils rejoignent **JOLTOK Marie, GROS Clément, MORLOT GONTHIER Dorian, PERRIOT Mylan, SPILMANN Marie et YURTTAKAL Eva** élus l'année dernière.

Ce nouveau conseil municipal des enfants 2023/2024 a été installé lors du conseil municipal du mardi 7 novembre 2023.

LE PROJET DE LA FUTURE CENTRALE DE MONTGRIGNON LES ÉVOLUTIONS EN 2023

Depuis la signature le 27 octobre 2022 de la promesse de bail entre notre commune et IB VOGT France, partenaire du projet d'installation d'un parc photovoltaïque de près de 15 hectares sur le site dégradé de l'ancienne carrière de Montgrignon, la phase de développement du projet a débuté et évolué au cours de l'année écoulée.

Des études au titre de l'urbanisme et du droit du sol, du Code de l'environnement (paysages et biodiversité) sont en cours.

Plus particulièrement, la société IBVOGT France a lancé début 2023, l'étude d'évaluation environnementale sur la zone concernée. Elle a pour objectif en autres, d'engager les analyses et inventaires sur les aspects espèces protégées et milieux naturels (faune et flore) et de tenir compte des résultats de cette étude afin de les inclure dans l'étude d'impact du projet. L'étude doit être réalisée sur une période de 12 mois, incluant les quatre saisons afin de suivre la biodiversité dans

son ensemble cyclique.

Le 17 octobre 2023, a eu lieu la réunion de pré-cadrage à BAR LE DUC à la DDT (Direction Départementale des Territoires) en présence de Madame le Maire, Marie-Paule SOUBRIER, accompagnée par deux adjoints, de représentants d'IB VOGT et les services concernés par le projet de la DDT afin d'échanges, de préconisations et d'orientations sur les différentes études déjà entreprises ou restants à entreprendre.

Ainsi, d'autres études sont ou seront nécessaires sur les thématiques liés à l'eau (eaux pluviales, captages, risques PPRi), au Code Forestier, à la sécurité incendie, aux servitudes aéronautiques et au raccordement ENEDIS.

Nous sommes donc dans cette phase administrative d'études et de vérification, afin d'obtenir toutes les autorisations nécessaires à l'aboutissement de ce beau projet, permettant à la commune de valoriser son foncier tout en produisant de l'énergie verte.

DON DU SANG

La Municipalité transmet les remerciements et la reconnaissance du **Docteur BRULLARD**, responsable prélèvement Nancy, aux donateurs de sang bénévoles. Le Docteur souligne la générosité, la participation efficace des donateurs. Remerciements aussi à ceux qui aident à l'organisation de ces journées. Le 6 novembre 2023, 33 personnes ont donné leur sang.

TRAVAUX

SALLE DES FÊTES

Malgré quelques mois de retard, les travaux de remise aux normes, d'extension, d'isolation acoustique/thermique, peinture, etc... de la salle des fêtes sont terminés.

L'inauguration a eu lieu le vendredi 8 décembre 2023. Les locations pourront reprendre en janvier 2024.

CLÔTURE DU TERRAIN DE FOOTBALL

La clôture de 4 mètres en grillage, surplombée d'un filet de même hauteur pour la protection des ballons, était en très mauvais état, provoquant des nuisances au voisinage. En effet, l'ancien grillage avait une cinquantaine d'années et le filet environ 25 ans.

Les services techniques de la commune ont procédé au changement de cette clôture sur 120 mètres de long.

Des devis, pour l'éclairage du terrain, sont en cours, ceci afin de permettre aux équipes du FCVB de pouvoir s'entraîner les soirs d'hiver.



VERGER CONSERVATOIRE

Depuis la remise en état du verger par Belleville Nature Environnement, les membres se sont aperçus que les nouvelles plantations étaient « grignotées » par des animaux. En effet, ces derniers profitaient de trous dans le bas de la clôture pour accéder au terrain.

Il a été décidé de renforcer le périmètre du verger par un grillage rigide, sur une hauteur de 1 mètre.

Ces travaux sont en cours de réalisation par les services techniques de la commune.



TRAVAUX RÉSEAU ÉLECTRIQUE ENEDIS

Le câble haute tension, reliant le transformateur rue du Général de Gaulle (au niveau de l'avenue Aristide Briand) à celui de la poste, étant vétuste, vient d'être changé par Enedis.

La commune veillera à la remise en état des sites endommagés dès la réception des travaux.



ILLUMINATIONS DE NOËL

Cette année, les illuminations sont installées par l'entreprise EGIL pour les arbres les plus hauts, non accessibles avec la nacelle de la commune ; le restant, en régie par les services techniques de la commune.

CONTAINERS ENTERRÉS RUE DU PARC DES SPORTS

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a procédé à leur installation.





Rétrospective 2023





BELLEVILLE 55 AVIRON

UNE FÊTE POUR LES 40 ANS DU CLUB !

Le 1^{er} juillet, anciens et nouveaux membres se sont réunis pour célébrer l'anniversaire d'un club créé par Claude JULLIEN en 1983. Ce fut une belle occasion de se rappeler les bons souvenirs (et ils sont nombreux !) comme les moins bons (la glace qui se forme sur les avirons pendant l'entraînement hivernal, les ampoules aux mains, la neige au réveil lors d'une nuit de régates au camping, les baignades forcées dans le canal...), bref, tout ce qui fait la vie d'un club et nous laisse des souvenirs impérissables. Une expo photo a permis à chacun de se replonger dans cette histoire commune, entre nostalgie et éclats de rire.

Aujourd'hui, le club a dû adapter son offre à ses possibilités, en accueillant uniquement des personnes majeures et majoritairement pour activités de sport-santé-bien-être, dans un but d'accomplissement personnel. Et ça fonctionne ! Alors cap sur les 50 ans !

L'AVIRON INDOOR EN PLEIN BOOM !

L'aviron indoor est une discipline phare au club, dont la pratique ne cesse de séduire les adeptes d'un sport complet, accessible et convivial. Grâce à l'activité régulière et enthousiaste des 40 membres de l'équipe, Belleville 55 Aviron s'est classé 46^e club français au classement national indoor 2023 (sur 245 clubs participants) ! De quoi réjouir leur coach et première supportrice Nathalie Françoise, qui veille sur la progression de chacun(e) lors des 2 séances hebdomadaires.

Ces séances sont rendues possibles par les importants travaux réalisés par les services techniques de la Mairie, afin d'aménager l'une des plus belles salles d'ergomètre de la région, qui offre donc des conditions idéales de pratique aux membres du club. Nous remercions donc chaleureusement la ville de Belleville sur Meuse !

LE CLUB DES PALOTS

Le 28 février 2023 le club a changé de Présidente et un nouveau bureau a été élu.

Les activités se font les lundis et jeudis de 14 h à plus ou moins 18 heures.

Sont proposés : jeux de sociétés, jeux de cartes, tricot, crochet, broderie, papotages autour d'un café etc... de quoi passer un bon moment et rompre avec le train train quotidien.

Des sorties diverses sont également proposées pour les adhérents et non adhérents : spectacle, resto, cinéma, etc...

Venez nous rejoindre aux jours et heures de votre choix, nous vous accueillerons avec plaisir.



LES PROJETS POUR L'ANNÉE :

- Participation aux épreuves indoor : Challenge des 7 défis capitaux, championnats de Moselle Indoor, MAIF Aviron Indoor à Paris et pourquoi pas de nouveaux records après celui du marathon en duo...
- Participation à des randonnées en bateau : Saint-Mihiel, Traversée de Paris et des Hauts de Seine...
- Développement de l'activité aviron santé en collaboration avec la structure Casac'tiv



FOOT DE BONHEUR, UNE APPROCHE LUDIQUE SOCIO SPORTIVE DES ACTIVITÉS !

SIGNE DISTINCTIF : LA RICHESSE DES ACTIVITÉS.

Toujours en quête de projets éducatifs, socio-sportif, Foot de Bonheur (FDB) parcourt le département pour faire participer ses adhérents ou offrir ses services. (Argonne, Stenay, Ermitage St Marcel Ancemont, Regnéville, Sivry / Meuse, Seuil, Belval...) pour ne citer qu'eux. Ces voyages éducatifs permettent à notre jeune public de 5 ans à grande adolescence de découvrir des activités, de nouveaux sites, de partager en se créant une mémoire faite de moments positifs. Les très nombreux partenaires d'activités (UFOLEP Meuse, collectivités, Argonne PNR, ACT, Contre-Courant MJC, etc...) l'ont bien compris puisqu'ils renouvèlent régulièrement leurs échanges ou la mutualisation des animations. De nouveaux partenariats sont venus enrichir l'offre de FDB (milieu scolaire « bien dans ton assiette, bien dans tes baskets », Ermitage St Marcel avec la randonnée du Tilleul, CSC Stenay stage socio sportif durant l'été, 2^e édition du Raid sportif dans le cadre de la GTA (Grande Traversée de l'Argonne).

DÉNOMINATEUR COMMUN : PARTAGE ET CONVIVIALITÉ.

Les années passent à FDB (18ème) et le discours n'a pas changé : « favoriser l'intégration et l'insertion sociale des enfants par l'intermédiaire d'actions culturelles ou sportives, conviviales, et collectives. Apporter un complément éducatif par la pratique du sport : développer en eux les notions de solidarité, respect, responsabilité, ouverture d'esprit. Lutter contre les discriminations en tout genre et œuvrer pour l'égalité des chances de tous. Collaborer avec le réseau social, travailler en partenariat avec des structures sur des actions spécifiques. ». A FDB, plusieurs familles sont représentées : « la famille des bénévoles indispensable à la vie associative, la famille des enfants : SEISAAM (Belleville, les Islettes, Damvillers), centre social (Anthouard Pré L'Evêque, Stenay), enfants issus d'un milieu familial traditionnel, celle des parents et éducateurs de structures. Et

n'oublions pas bien sûr la famille des partenaires financiers sans qui rien ne serait possible ».

UNE RECONNAISSANCE COLLECTIVE ET PARTAGÉE.

FDB ne manque pas de mettre en avant régulièrement ses activités et donc cette grande famille (quotidien local, réseaux sociaux, invitations aux temps forts, manifestations, etc.) Ainsi, tout dernièrement FDB a tenu à marquer cette fidélité avec la réalisation d'un clip vidéo tourné pendant près de 6 mois sur les différentes activités avec toutes les familles présentes. C'est en octobre dernier à Contre-Courant MJC Belleville que s'est faite cette présentation. Régulièrement sollicité pour son savoir-faire, ses objectifs spécifiques, FDB doit aussi parfois faire « les choix du cœur, des actions proposées » pour répondre au maximum de demandes et rester sur ses fondamentaux.

FDB ENCORE PRIMÉ AU NIVEAU NATIONAL. Depuis 2006 FDB ne manque de valoriser ses actions au niveau national « 2007 Lauréat régional APELS (Agence Pour l'Education par le Sport) catégorie prévention citoyenneté, 2013 Lauréat National Atout Soleil Prix génération responsable, 2020 Attestation de labellisation « Fais nous rêver » APELS. 2023 En septembre dernier FDB a été élu coup de cœur régional de l'appel à projet du Fond de dotation Caisse d'Epargne Grand Est Europe sur le thème « L'insertion par le sport ! ». A cet instant FDB fait partie des 15 représentants nationaux avec un vote qui connaîtra son dénouement en début d'année 2024. Cette reconnaissance départementale, régionale, nationale permet aussi de financer nos actions avec toujours à la clef des aides financières non négligeables.

FDB PLUS QU'UNE ÉQUIPE, UN ENGAGEMENT SANS FAILLE. Si la réussite du projet FDB est telle presque 20



ans après, c'est essentiellement dû à un engagement sans faille de nos bénévoles avec les différents partenaires d'actions. Donner et recevoir avec ceux-ci c'est la voie qui guide nos animations et notre équipe. Tous l'ont bien compris et ne manquent pas de nous solliciter dès que nécessaire.

FDB ET 2024. Les projets sont déjà nombreux pour 2024. Certains sont renouvelés, d'autres sont mis de côté et bien sûr certains viennent s'ajouter : février, Assemblée Générale, mars, le printemps à FDB, avril, à la découverte de l'Argonne et de ses charmes, mai, une semaine sur la GTA et le Raid sportif organisé par Argonne PNR, juin, 9/6 Randonnée du Tilleul à l'Ermitage St Marcel, 15/6 jeux olympique au Parc de Londres avec le lycée St Anne, 29/6 relais de la flamme olympique, animations quartier Anthouard Pré l'Evêque, Journée Playa tour en juillet. Sans oublier bien sûr nos séances les samedis matin de 10h à 11h45 à Ozomont, Belleville ou Salle Marie Marvingt, Vannier l'hiver.



BONNE ANNÉE 2024 À TOUS. Chers adhérents, partenaires, financeurs, proches nous vous souhaitons une très belle année 2024. FDB de son côté donnera tout pour qu'elle le soit. Merci d'avance à tous.

FOOT DE BONHEUR

Tél : 06.88.21.01.09
Mail : footdebonheur@orange.fr

HISTOIRE ET ENVIRONNEMENT

LE HÊTRE CHANDELIER REMARQUABLE

Me le Maire accompagnée de M. Spagnut, avons été invités par M. Vera, responsable environnement à l'ONF de Verdun et de la forêt d'exception, à réfléchir sur l'issue, l'avenir de ce Hêtre Remarquable, fatigué, blessé. Celui-ci a perdu récemment une importante branche charpentière, et est fragilisé en son tronc par un trou béant. Cela lui a valu le surnom de « gueule cassée ».

Situé sur le territoire de la commune (parcelle 569 de la forêt d'exception), celui-ci a été classé Remarquable par sa hauteur (25m), son histoire (témoin des grandes guerres), sa longévité (200 ans), sa solidité (obus, tempête de 1999, houppier reconstitué), sa prestance, sa valeur patrimoniale (forêt d'exception et zone rouge du champ de bataille).

Participants à un temps d'échange avec d'autres intervenants autour de l'arbre (CAGV, CRDP55, BNE), M. Vera nous informa sur l'histoire, l'état actuel et « l'avenir » de ce hêtre majestueux. A l'unanimité des personnes présentes, nous avons défendu l'idée de le laisser sur pied afin de le préserver jusqu'à sa propre fin. L'agent de l'ONF nous proposa un projet de réalisation d'un sentier pédestre de contournement de l'arbre pour sécuriser la zone et valoriser le site, agrémenté de panneaux indicatifs et informatifs en bois.

De concert, nous, les acteurs de territoire avons proposé de participer à ce projet par l'octroi d'une

subvention ou autre aide financière afin de démarrer celui-ci.

Nul doute que la commune souscrira à cet élan de sauvegarde de notre patrimoine local.

Marie-Paule SOUBRIER, Sébastien SPAGNUT



BIBLIOTHÈQUE

LIRE ALLONGE L'ESPÉRANCE DE VIE !

Le saviez-vous ? Lire allongerait l'espérance de vie ! Ce constat trouverait son explication dans le fait que la lecture stimule le cerveau et entraîne les capacités cognitives. Cela implique une augmentation de la concentration, de la mémoire et de l'imagination... Par ailleurs, cela aiguisé l'esprit, améliore l'empathie, la sensibilité et développe l'intelligence émotionnelle selon une étude de la très sérieuse université de Yale aux USA.

Bref, la lecture devrait être remboursée par la sécurité sociale !!! Mais comme nous n'avons pas ce pouvoir de décision là, nous faisons pour que lire ne coûte pas cher : Avec la bibliothèque, plus de cotisation et pas de frais d'achat des livres ! Cela est possible grâce au contrat territorial de lecture pour l'achat de plus de livres neufs, et grâce à l'aide de la commune de Belleville-sur-Meuse par sa subvention de fonctionnement et pour faire face aux dépenses comme le loyer le gaz, l'électricité et l'entretien

Des milliers d'ouvrages vous sont proposés : documentaires, romans, policiers, récits de guerres, biographies et aussi des volumes en gros caractères et un large espace jeunesse.

C'est ouvert sur 3 créneaux par semaine, avec un accueil par une dizaine de bénévoles passionnés qui se relaient les **mercredis** et **vendredis** de 15h00 à 17h30 ainsi que le **samedi** de 10h00 à 12h00.

A très bientôt !



COMITÉ DES FÊTES

Encore une année bien chargée pour le Comité des Fêtes. Nous avons commencé le 26 mars par les beignets des Pâlots qui ont embaumé les allées du marché du terroir.

Le 09 avril, la chasse à l'oeuf a permis à plus de 170 enfants de ramasser les oeufs en chocolat que les cloches avaient parsemés dans le terrain des sports du parc à ballons.



13 juillet, le feu d'artifice tiré le long du canal a accueilli plus de 2 000 personnes en même temps que le marché nocturne.

Plus de 800 mètres d'exposants pour notre **brocante du 14 juillet** qui remporte toujours un franc succès.

Le dimanche 27 août, 120 marcheurs ont pu découvrir les hauteurs de Belleville lors de la marche des Pâlots.

Le Comité des Fêtes s'est, cette année encore,

associé à octobre rose en décorant le parterre de la mairie, avec en plus des deux rubans roses un arbre à soutien-gorge.

Pour la saint Nicolas, Aladin et Jasmine ont défilé dans les rues de Belleville, accompagnés par Saint Nicolas, le Père Fouettard et les associations de Belleville. Le lendemain, Aladin a défilé dans les rues de Verdun.

Si vous avez des idées d'activités, de manifestations, n'hésitez pas à nous en faire part.

Le Comité des Fêtes vous souhaite pour 2024, de la joie, du bonheur et de la santé. De l'argent plein le porte-monnaie, et le rire pour chaque jour.

Meilleurs vœux !

Le président Jean-Paul EHLES
et les membres du comité



MARCHÉ NOCTURNE DU 13 JUILLET

Le 1^{er} Marché Nocturne de la Gastronomie et de l'artisanat a rencontré un franc succès.

Jeudi 13 juillet, en début de soirée, vous étiez nombreuses et nombreux à vous être rendu sur la Place Maginot pour ce 1^{er} Marché nocturne.

Dès 19h00, les files d'attente des stands de restauration ont commencé à s'allonger.

La buvette du Comité des fêtes et le stand « FRITES » du FCVB (Football Club Verdun Belleville) ont été pris d'assaut.

Et pour clôturer cette soirée, un magnifique Feu d'Artifice a été tiré sur le canal de la Meuse.

L'ensemble des exposants, producteurs et artisans, vous remercient et seront ravis de vous retrouver tous les derniers dimanches de chaque mois de 9h00 à 13h00 et le 13 juillet 2024 de 17h00 à 23h00. (Voir calendrier).

Prochains marchés 2024 :

28/01, 25/02, 24/03, 28/04, 26/05, 30/06, 13 et 28/07, 25/08, 29/09, 27/10, 24/11, marché de Noël à définir

LA GOUJONNIÈRE MEUSIENNE

Notre Association Agréée de la Pêche et Protection des Milieux Aquatiques est le cœur central de la pêche sur le pays du Grand Verdun, notre mission est avant tout, de donner vie à cette magnifique passion, alliant plaisir, partage et cette connexion à la nature si importante.

Nous avons comme but de satisfaire les désirs de nos pêcheurs à travers plusieurs organisations, comme la compétition Boat, notre célèbre concours multicarnassiers à l'étang du WAMEAU à Belleville sur Meuse, notre enduro Carpes, Pêche à la truite, Pêche au coup, Street-Fishing Float-Tube, les Ateliers Pêche et Nature ... la liste est longue et généreuse.

Bien entendu, notre deuxième mission, et pas des moindres, est celle de la protection des milieux aquatiques; nous réalisons des rempoissonnements, des pêches de sauvetage avec la Fédération de pêche 55, nous participons à de très nombreux projets de réhabilitation de la Meuse, permettant le développement de la vie (zone humide propice au développement général de la chaîne alimentaire), nous dépolluons les bordures des canaux, fleuve, étangs, à cause des incivilités encore malheureusement trop nombreuses. Nous avons aussi participé à l'étude brochet, afin de comprendre comment pouvoir le protéger des multiples agressions qui l'encerclent.

Être dans une AAPPMA via sa carte de pêche, ce n'est pas juste être spectateur, mais bien être un acteur du bon développement de notre biotope. Les membres bénévoles du bureau et son Président M. Prévot essaient de donner le maximum de leur temps pour cela, même si les contraintes du travail et de la vie de famille ne sont pas toujours faciles à concilier, il y a toujours un fragment de temps possible pour le bien de tous, c'est cela, aussi qui est beau dans la vie associative.

Nos parcours sont très poissonneux et diversifiés, vous pourrez y admirer ou pêcher des Brochets, Sandres, Perches, Silures, Truites, Aspès, Chevesnes, Black-Bass pour la partie carnassiers, mais bien d'autres trésors de la nature sont représentés comme la Carpe, le Barbeau, Gardon, Goujon, Brème, Hotu, Tanche,

Ecrevisse, Grenouille, Castors.....la liste est trop longue. Certaines vidéos de plongées réalisées par un membre de notre AAPPMA sont disponibles sur YouTube, pour le découvrir tranquillement depuis votre salon.

La pêche s'est démocratisée très fortement ces dernières années auprès de la jeune génération, grâce en parti aux réseaux sociaux, et nous voulons répondre présents à la jeunesse, c'est pourquoi nous avons décidé de rempoissonner en BLACK-BASS, nous avons ouvert un parcours No-Kill, faisant de nous les précurseurs dans le département. Nous avons aussi fait des initiations pêche en BASS-BOAT lors des 120 ans de l'AAPPMA, rencontrant un immense succès !

Nous ne cessons d'innover et de nous adapter à notre époque, grâce à nos bénévoles dévoués, et grâce à vous, qui êtes l'amorce de notre motivation !!!

ALORS A VOS CANNES, PRETS, PARTEZ !



CONTRE-COURANT MJC : MAISON OUVERTE À TOUTES ET TOUS !

Concerts tout public et jeune public, accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans, accueils ados, comité de programmation jeune public, activités culturelles, éveil musical pour les enfants de 3 à 6 ans, école des musiques pour petits et grands, ateliers de sport, atelier d'écriture, club des palots de Belleville, accompagnement artistique, actions culturelles, point accueil écoute jeunes, tous ces services, conçus par et pour les habitants de l'agglomération sont disponibles et à votre service.

Le fonctionnement du nouveau bâtiment étant maintenant stabilisé, c'est au renforcement de l'inscription dans la vie de la cité que s'attelleront cette année, aux côtés de ses usagers, les professionnels composant l'équipe de la MJC.

De la mise en place d'une guinguette au mois de juin en rez-de-jardin du bâtiment, à la multiplication de temps conviviaux au sein du foyer avec, entre autres, les afterworks un jeudi par mois, en passant par l'approfondissement des relations avec les initiatives associatives locales, nous renouvelons l'ambition d'une maison ouverte à toutes et tous, pour suivre son cours de musique, bénéficier d'un atelier, ou juste profiter des bords de Meuse, sans autre but que d'occuper son temps libre, en dehors de toute logique marchande.

Expérimenter, chanter, débattre, jouer, s'instruire, collectivement. Exorciser, un instant, les incertitudes et les passions tristes de notre époque, pour dessiner, ensemble, un horizon de joie et d'émancipation.



C'est à ce programme, nécessaire et ambitieux que nous vous invitons dès maintenant à Contre-Courant MJC ! Mettez-vous à l'aise, vous êtes ici chez vous !

- Les inscriptions pour les activités sportives pour enfants et adultes sont possibles toute l'année.
- Prochains Accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans : Du 26 février au 8 mars 2024 (Thème : les super-héros) ; Du 22 avril au 3 mai 2024 ; du 8 au 26 juillet 2024
- Accueil Ados de 12 à 17 ans : activités, jeux, rencontres, soirées, détente, visites, séjours : mercredis et samedis de 14h à 18h ; vendredis 16h à 20h et pendant les vacances scolaires.
- Les adhérents bénéficient du tarif réduit billetterie. N'hésitez pas à nous contacter.
- Pour ne rien manquer : abonnez-vous à notre newsletter via www.contrecourantmjc.fr !

CONTRE-COURANT MJC

2 place André Maginot
55430 Belleville-sur-Meuse
Tél : 03.29.84.43.47
www.contrecourantmjc.fr
Facebook et Instagram : [contrecourantmjc](https://www.facebook.com/contrecourantmjc)

LES PETITS PALOTS

LE SAVIEZ-VOUS, UNE ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE EXISTE !

Depuis 2016, des parents d'élèves des écoles maternelle et primaire de Belleville sur Meuse ont créé une Association : « Les Petits Palots ». Elle permet aux familles de se retrouver en dehors de l'école sur des moments conviviaux. L'Association a aussi pour vocation de soutenir activement les projets et les actions initiés par les deux écoles (enseignants et directeurs). Pour cela, les parents bénévoles se mobilisent et organisent des événements à thème autour de l'école, afin de collecter des fonds pour assurer la bonne réalisation des projets pédagogiques.

L'Association va réaliser quelques projets pour l'année à venir :

- Accompagner St Nicolas dans les écoles et distribuer des chocolats
- Loto de la galette des Rois
- Présence au marché de Belleville

- Récolte des déchets d'écriture (stylos, feutres usagés ...)
- Kermesse
- Et d'autres événements en réflexion

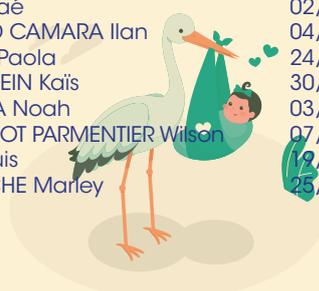
Pour cette nouvelle rentrée scolaire, et après de nombreux échanges, une passation de pouvoir a été décidée, et un nouveau bureau a été élu. Celui-ci est composé de cinq membres, dans le but de redynamiser et insuffler un regain d'intérêts sur les actions menées.

L'avenir de l'Association ne pourra pas se dessiner seul. En effet, en plus de la motivation et des idées des nouveaux parents, nous avons besoin de nouveaux bénévoles.

Sans cette implication, les projets ne pourront se réaliser. Si vous vous sentez prêt(e) à rejoindre cette aventure, quel que soit votre apport et soutien, n'hésitez pas à sauter le pas et à nous rejoindre !!!

NAISSANCES (À COMPTER DU 07.12.2022)

- LAFERTIN Zoé 07/12/2022 à VERDUN (55)
- DUMAS ROSIAUX Sohan 20/12/2022 à VERDUN (55)
- BASSET KLEIN Malone 23/12/2022 à VERDUN (55)
- DROCOURT Mylan 04/01/2023 à VERDUN (55)
- MOUTAMA Ethan 17/01/2023 à VERDUN (55)
- BOKASI Chavy 19/01/2023 à VERDUN (55)
- HALBERT Gabin 24/02/2023 à VERDUN (55)
- LECLAIRE Eden 15/03/2023 à VERDUN (55)
- NDZAKOU Alyah 08/04/2023 à VERDUN (55)
- SANUSI Karim 21/04/2023 à VERDUN (55)
- VIGUIER Léon 17/05/2023 à NANCY (54)
- TIXIER Lou 19/05/2023 à VERDUN (55)
- DELCOURT Louise 29/05/2023 à VERDUN (55)
- HOLLARD CLAUTEAUX Swayer 02/06/2023 à TROYES (10)
- MORAWSKI Raphaël 03/06/2023 à VERDUN (55)
- MOHAMMEDI Mohammed-Adam 08/06/2023 à VERDUN (55)
- OLIVIR Maé 02/08/2023 à NANCY (54)
- LEGRAND CAMARA Ilan 04/08/2023 à VERDUN (55)
- CINELLO Paola 24/08/2023 à NANCY (54)
- WINTERSTEIN Kaïs 30/08/2023 à VERDUN (55)
- BENTEBRA Noah 03/09/2023 à VERDUN (55)
- THOUVENOT PARMENTIER Wilson 07/09/2023 à VERDUN (55)
- PILLIN Louis 12/09/2023 à METZ (57)
- COLMACHE Marley 25/10/2023 à VERDUN (55)



MARIAGES

- VINCENT Jean-Pierre et LOUIS Evelyne 01/02/2023
- DELOYER Stéphane et KOUBISSÈSSÉ Jessi 25/02/2023
- VILLAGGI Hugo et RUH Fiona 06/05/2023
- LARMINY Alann et LIÈVRE MéliSSa 25/05/2023
- GILLET Adrien et JACQUES Cathy 03/06/2023
- MAÏER Jordan et GATELIER Pauline 24/06/2023
- TURUBAN Yoan et CORDEL Elodie 08/07/2023
- HALBERT François et LACHAMBRE Emilie 19/08/2023
- MAIRE Guillaume et BERTIN MéliNa 19/08/2023
- MOHAMMEDI Mohammed-Anis et BEDZINSKA Sofia 22/08/2023
- MELON Jérémy et JOSEPH Laura 26/08/2023
- HUELLE Hugo et GOSGNACK Océane 23/09/2023
- JANDIN-CAPAO Joffrey et WETTER Laura 30/09/2023



DÉCÈS (À COMPTER DU 24.11.2022)

- LE MOULLEC Noah 24/11/2022 à PARIS (75)
- BURATI Lucette épouse ALBERT 16/12/2022 à VERDUN (55)
- GAVROY georgette épouse HUSSENET 16/12/2022 à VERDUN (55)
- DARDOISE Michel 22/12/2022 à VERDUN (55)
- GÉRARDIN Monique épouse BROUTIN 28/12/2022 à VERDUN (55)
- VICINI René 31/12/2022 à VERDUN (55)
- NOËL André 31/12/2022 à VERDUN (55)
- FÉCOURT Bernard 06/01/2023 à VERDUN (55)
- PITTON Gérard 18/01/2023 à VERDUN (55)
- HÉRY Lucien 19/01/2023 à VERDUN (55)
- FONTAINE Claude épouse ROEMER 21/01/2023 à VERDUN (55)
- GAYET Guy 28/01/2023 à ARS-LAQUENEXY (57)
- GILLET Denise 25/03/2023 à VERDUN (55)
- PROTIN Justin 06/04/2023 à VERDUN (55)
- MARCHAL Michelle épouse MÉCRIN 19/05/2023 à VERDUN (55)
- DUCHESNE André 29/03/2023 à PONT-À-MOUSSON (54)
- LADURELLE Annie épouse THOMAS 27/06/2023 à VERDUN (55)
- BREUGNON Evelyne épouse GEIB 06/07/2023 à VERDUN (55)
- BERNARD Suzanne épouse BAYEUL 07/07/2023 à BELLEVILLE-SUR-MEUSE (55)
- ETTING Francis 08/08/2023 à BELLEVILLE-SUR-MEUSE (55)
- POMMET Paulette épouse DÉSEAU 30/08/2023 à BELLEVILLE-SUR-MEUSE (55)
- BERNARD Nello 15/09/2023 à THIONVILLE (57)
- ANDRIEUX monique épouse PITTON 17/09/2023 à VERDUN (55)
- CLAISSE Danièle 21/09/2023 à VERDUN (55)
- BOURGEOIS François 27/09/2023 à VERDUN (55)
- DE MARCO Stéphane 07/10/2023 à BELLEVILLE-SUR-MEUSE (55)
- BRUNERIE Jean 04/10/2023 à VANDŒUVRE-LES-NANCY (54)
- ROBERT Alain 17/10/2023 à BELLEVILLE-SUR-MEUSE (55)
- HAPIOT Micheline épouse TRESSOS 24/10/2023 à VERDUN (55)
- PÉRIER Sylvia épouse COLLIGNON 01/11/2023 à SAINT-MIHIEL (55)
- GIRAUD Jean-Pierre 05/11/2023 à VANDŒUVRE-LES-NANCY (54)



Directrice de publication :
Marie-Paule SOUBRIER

Conception et impression :
LEHERLE GRAPHIC VERDUN
Illustrations : FREEPICK



LUNDI JEUDI VENDREDI
8h30 à 12h00

MARDI
8h30 à 12h00
15h00 à 17h00

MERCREDI
8h30 à 12h00
13h30 à 17h00

Horaires d'ouverture de la Mairie
Tél : 03.29.84.31.81

TRIBUNE DU GROUPE D'OPPOSITION «BELLEVILLE EN MOUVEMENT»

Vos élus du groupe d'opposition « BELLEVILLE EN MOUVEMENT » vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024 !

Nous restons à votre disposition cette nouvelle année et continuerons à défendre les intérêts des Bellevillois dans une opposition constructive et force de proposition sur tous les sujets qui vous touchent (budget, travaux, cadre de vie, etc...).

Notre investissement permanent et sans faille lors des réunions du conseil municipal, des commissions ou dans la vie associative de notre commune nous permet d'être en permanence à vos côtés et à votre écoute. Vous pouvez rester en contact avec nous et suivre notre actualité sur notre page Facebook « Belleville en mouvement - Groupe d'opposition ».

Bien fidèlement,
Vos élus,

Samuel AMBROSIO
Laura JANDIN WETTER
Cédric RENAUX
Virginie FOURILLON
Erwan COLSON



Filien
La téléassistance ADMR

Choisissez la
téléassistance
qui a du 

Tarifs et renseignements 

03.29.86.77.77  clients@filien.com

50%
CREDIT D'IMPÔT
sur les dépenses de téléassistance

The advertisement features a photograph of a young woman hugging an elderly woman. A yellow sticker in the bottom left corner indicates a 50% tax credit on expenses for teleassistance services.



Pizzeria
LA STORIA

The advertisement features a cartoon illustration of a smiling chef in a white uniform and hat, holding a large pizza topped with various vegetables and meats. He is giving a thumbs-up gesture. The background behind the chef is a stylized green and red circle.

**CARRELAGE
REVÊTEMENT
DE SOL & MUR**

**E Gil
& Associés**

ZA des Quinze Quarts
20 rue du Bataillon XII
55430 Belleville-sur-Meuse
03 29 84 17 09
contact@giletassociés.fr
www.gil-et-associés.fr

Installation • Maintenance • Dépannage

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

LORR'ELEC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

03 29 73 52 11

ZA du Wameau • 55430 BELLEVILLE
Fax 03 29 73 52 12 lorr-elec@orange.fr

ROBIN
Constructions
Bâtiment & Travaux publics

Bâtiment
Maçonnerie - Façades
Charpente - Couverture - Zinguerie
Menuiseries intérieures & extérieures
Doublage isolation
Chape fluide
Carrelage - Faïence
Zone du Bouvret - DUN SUR MEUSE
www.robin-constructions.fr

Travaux publics
Aménagements extérieurs
Enrobés
Pose de Bordures
Adduction d'eau potable
Assainissement collectif & individuel
Béton désactivé ou imprimé
Tél. 03.29.80.88.93
contact@robin-constructions.fr

3 Chocolats **Forêt noire**

Choco Jivara **Edelweiss** **Charlotte Passion**

Paris-Brest **Tutti** **Royal**

Framboisier **Macaron Fraises** **Fraisier**

nos Entremets

30 Rue Poincaré 55100 VERDUN Tél. : 03.29.80.03.11
Av. de Metz 55100 VERDUN Tél. : 03.29.87.54.80
53 Av. de la 42^{ème} Division 55100 VERDUN Tél. : 03.29.84.37.61
73 Rue de Ouf de Gaultre 55430 BELLEVILLE-MEUSE Tél. : 03.29.83.61.37

Layloue
Coiffure

78 Avenue gaston demenois
55430 BELLEVILLE SUR MEUSE

SUR RDV
☎ 06.81.06.94.99

LAYLOUE_OPHELIE_COIF



COLLET
MOTOCULTURE

16, Rue du Bataillon XII 20
55430 BELLEVILLE/MEUSE
03.29.84.34.00 - www.gldc.fr

Particuliers & Professionnels



iMOW®



Vente, Réparation, Pièces détachées

STIHL

Intermarché

SUPER

www.intermarché.com

STATION SERVICE OUVERTE
24 H/24

6, rue du Général de Gaulle
BELLEVILLE-SUR-MEUSE
Tél. 03 29 84 67 22

OUVERT du
LUNDI au SAMEDI
de 8h30 à 20h00
sans interruption
et TOUS
LES DIMANCHES
de 8h30 à 12h30

leDRIVE
Intermarché



CITROËN VERDUN

Rue Jean Norton Cru, 55100 Verdun



GROUPE FÉLINE

PEUGEOT BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Rue Jean-Claude Duret, 55430 Belleville-sur-Meuse

